



2008-03-04

## Le gouvernement du Québec et Alcoa s'entendent sur les grands axes de développement de l'entreprise au Québec L'Aluminerie Alcoa de Baie-Comeau sera modernisée Un investissement de 1,2 milliard de dollars

B56

Baie-Comeau, le 4 mars 2008 - M. Jean Charest, premier ministre du Québec, et M. Alain Belda président du conseil et chef de la direction d'Alcoa inc. ont conclu ce matin à Baie-Comeau une entente historique qui encadrera le développement de l'entreprise au Québec au moins jusqu'en 2040 et contribuera au développement économique du Québec sur le même horizon.

Dans ce contexte, l'entreprise annonce la modernisation de son aluminerie de Baie-Comeau, un investissement de 1,2 milliard de dollars. À cette occasion, M. Belda a déclaré : «Je suis très fier et très heureux d'être parmi nos employés aujourd'hui. Leur travail et leur engagement au succès de leur aluminerie sont garants de l'avenir d'Alcoa au Québec. Toutes nos alumineries québécoises ont souligné récemment l'anniversaire de leur mise en exploitation : 50 ans à Baie-Comeau, 20 ans à Bécancour et 15 ans à Deschambault. Nous pouvons maintenant regarder l'avenir avec confiance», a-t-il ajouté.

Cet investissement assure la pérennité de l'aluminerie et contribuera d'une façon très significative au développement économique de la Ville de Baie-Comeau et du Québec, tout en éliminant les émissions de HAP venant des cuves Soderberg et en réduisant les gaz à effet de serre.

M. Bernt Reitan, vice-président principal d'Alcoa et président du groupe Produits primaires Alcoa a tenu à souligner la contribution de tous ceux et celles qui ont rendu possible cette annonce : «Grâce au leadership du premier ministre et de son équipe ministérielle, à Hydro-Québec et à nos communautés, nous pouvons maintenant aller de l'avant dans nos projets d'avenir au Québec.»

M. Jean-Pierre Gilardeau, président d'Alcoa Canada, a pour sa part, voulu souligner à quel point cette annonce met en valeur les principes de développement durable qui ont joué un rôle important dans cette décision : « La modernisation de notre Aluminerie de Baie-Comeau, a-t-il dit, est un gage d'avenir pour les générations montantes puisqu'elle améliorera l'environnement, contribuera au maintien de l'emploi et au développement économique de la région, et assurera pour longtemps une qualité de vie enviable.»

**Cette entente comporte 4 volets dont chacun est un axe de développement important.**

### Renouvellement des contrats d'approvisionnement en électricité

En vertu de cette entente, le gouvernement du Québec autorise Hydro-Québec à renouveler les contrats d'approvisionnement en électricité pour les trois alumineries d'Alcoa au Québec, soit celles de Baie-Comeau, de Deschambault et de Bécancour. Pour ces 1 562 MW d'énergie, Alcoa paiera le tarif grande puissance d'Hydro-Québec approuvé par la Régie de l'énergie (Tarif L). Les contrats présentement en vigueur seront renouvelés à leur expiration en 2015 pour une période de 25 ans.

Il faut rappeler que la contribution économique de ces 3 alumineries est très significative tant pour le Québec que pour les 3 régions où

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3648-2007
DÉPOSÉE EN AUDIENCE Phase
Date: 01/05/2008
Pièces n°: B56

elles sont établies. Les chiffres sont éloquentes : plus de 3 600 emplois directs et, aujourd'hui, plus de 1,5 milliard de dollars en retombées économiques par année.

#### Modernisation de l'Aluminerie Alcoa de Baie-Comeau

La modernisation de l'Aluminerie Alcoa de Baie-Comeau signifie notamment que les 542 cuves Soderberg et les 480 cuves précurtées de technologie AP-18 seront converties en cuves utilisant une technologie plus moderne, en particulier sur le plan environnemental. La capacité de production de l'aluminerie sera portée à 548 000 tonnes métriques par année, soit une augmentation de 110 000 tonnes métriques. L'échéancier de réalisation du projet s'échelonnara de 2008 à 2015.

La nouvelle aluminerie utilisera un bloc additionnel d'électricité de 175 MW qui sera consenti à l'entreprise au Tarif L. Alcoa recevra également un soutien financier du gouvernement par l'attribution d'une garantie de prêt de 228 M\$, assortie d'un congé d'intérêt.

Près de 6 800 emplois-années seront soutenus durant les travaux de construction lesquels généreront des retombées économiques de l'ordre de 540 millions \$. L'exploitation de l'usine une fois modernisée engendrera quant à elle, des retombées économiques de l'ordre de 470 millions \$ par année par la suite ce qui portera les retombées économiques totales de l'entreprise au Québec à près de 2 milliards de dollars par année. L'usine modernisée soutiendra plus de 3 900 emplois directs et indirects.

La modernisation de l'aluminerie aura également un impact positif sur la réduction des gaz à effet de serre (GES) et sur le niveau des émissions de HAP. Les émissions de ces derniers seront virtuellement éliminées tandis que les GES, mesurées en termes de CO<sub>2</sub> équivalent, seront réduites de 40 %.

Dans une perspective de développement durable et dans le souci de préparer la relève et d'endiguer l'exode des jeunes vers les régions centrales, Alcoa souhaite verser 5 millions de dollars dans un fonds dont les modalités restent à être déterminées. Cette stratégie qui veut assurer la relève de la main-d'œuvre serait axée sur le développement des compétences par le biais de la formation professionnelle, la formation technique de niveau collégial et la formation universitaire. Alcoa a entamé des discussions avec le gouvernement du Québec qu'il a invité à y participer financièrement et avec la Ville de Baie-Comeau. Un tel programme impliquerait également les entreprises locales, les organismes d'affaires et communautaires ainsi que le milieu éducatif.

#### Négociations menant à l'agrandissement de l'Aluminerie Alcoa de Deschambault

Le gouvernement du Québec et Alcoa souhaitent également en venir rapidement à une entente permettant de doubler la capacité de l'Aluminerie Alcoa de Deschambault et d'en faire un levier important en termes de création de richesse. L'entente de principe prévoit en effet que le Gouvernement et Alcoa poursuivront ces négociations à un rythme accéléré.

Advenant une telle entente, Alcoa investirait une somme de 1,4 milliard de dollars et augmenterait la production annuelle de l'Aluminerie de Deschambault de 306 000 tonnes métriques grâce à un approvisionnement supplémentaire en électricité.

#### Octroi d'un bloc d'énergie additionnel

En vertu de l'entente conclue ce matin, le gouvernement autorise également Hydro-Québec à vendre à Alcoa un bloc supplémentaire de 200 MW ce qui permettra de répondre à ses besoins additionnels d'augmentation d'intensité du courant aux cuves. Ces besoins découlent de l'exploitation sans cesse plus efficace du procédé d'électrolyse. Dans cet esprit, Alcoa s'est engagée à utiliser de façon

optimale les blocs d'énergie qui lui ont été octroyés en vertu de cette entente.

Reconnaissant la plus value résultant de cette production supplémentaire, Alcoa et le gouvernement du Québec ont convenu d'un tarif correspondant au Tarif L auquel une somme de 5 dollars du MWh sera ajoutée.

Au Québec, **Alcoa Canada Première fusion** (ACPF) regroupe les alumineries de Baie-Comeau, de Bécancour et de Deschambault ainsi que l'Usine de Tige de Bécancour. Ces quatre usines possèdent une capacité annuelle de production de plus de 1 million de tonnes métriques de lingots, de plaques, de billettes et de tige d'aluminium. ACPF regroupe près de 3 600 employés et ses activités génèrent des retombées économiques de plus de 1,5 milliard \$ par année au Québec.

Alcoa est un acteur socio-économique important et pleinement intégré dans les communautés où l'entreprise est établie. En raison de son engagement social et de son fort sentiment d'appartenance à ces communautés, Alcoa désire contribuer à la qualité de ces milieux dans une perspective de développement durable. De plus amples renseignements sont disponibles à [www.alcoa.com/canada/fr/home.asp](http://www.alcoa.com/canada/fr/home.asp) et à [www.alcoaechelle.com](http://www.alcoaechelle.com).

**Alcoa** est un leader à l'échelle mondiale d'aluminium de première fusion et d'aluminium fabriqué, de même qu'en matière de gestion d'usines d'alumine. Présente dans tous les secteurs principaux de cette industrie, Alcoa dessert les marchés industriels, de l'aérospatiale, de l'automobile, de l'emballage, de la construction, du bâtiment et des transports commerciaux. Elle offre entre autres à ses clients les capacités de conception, d'ingénierie et de production de ses entreprises. En plus de produits et de composants en aluminium, notamment des produits laminés à plat, des profilés en alliage dur et des pièces forgées, Alcoa commercialise des produits tels que les roues Alcoa, des dispositifs de fixation, des moulages de précision et à modèle perdu, des structures et des sous-systèmes de construction. L'entreprise compte 97 000 employés répartis dans 34 pays et a été nommée l'une des meilleures entreprises au monde en matière de développement durable lors du Forum économique mondial de Davos, en Suisse. De plus amples renseignements sont disponibles à [www.alcoa.com](http://www.alcoa.com).



## «Entente historique» entre Alcoa et Québec; L'aluminerie va de l'avant avec la modernisation de Baie-Comeau

Le Devoir, Turcotte, Claude, 05 mars 2008, Pageb1

Dans le contexte d'une crise forestière majeure, d'une menace d'inflation à portée de vue et d'une situation minoritaire à l'Assemblée nationale, le gouvernement Charest avait tous les arguments en main pour revenir sur sa décision, prise en arrivant au pouvoir, d'exporter l'électricité aux États-Unis plutôt que de la vendre à prix inférieur aux alumineries québécoises. Alcoa, qui s'était fait couper l'herbe sous le pied en voyant disparaître l'entente conclue avec le gouvernement de Bernard Landry, a finalement gagné le gros lot hier.

En grande pompe à Baie-Comeau, le premier ministre Jean Charest et Alain Belda, président d'Alcoa, ont annoncé «une entente historique qui encadrera le développement de l'entreprise au Québec au moins jusqu'en 2040». Il s'agit d'une entente en quatre volets. Primo, il y a le renouvellement des contrats d'approvisionnement en électricité pour les alumineries d'Alcoa à Baie-Comeau, à Deschambault et à Bécancour. Les contrats actuellement en vigueur seront renouvelés à leur expiration en 2015 pour une durée de 25 ans, et cela au tarif L (de grande puissance) d'Hydro-Québec, tel qu'approuvé par la Régie de l'énergie. Ce tarif, en incluant la prime de puissance, est d'environ 4 ¢ du kWh, en comparaison de 2,81 ¢ pour le consommateur ordinaire.

En 2003, le gouvernement évoquait une situation de pénurie d'électricité pour justifier son refus de conclure une entente avec Alcoa. Hier, M. Charest disait que les conditions du marché avaient «changé radicalement». De son côté, Hydro-Québec a pour rôle de fournir l'électricité pour les besoins du Québec. Il est vrai, souligne-t-on à la société d'État, qu'il y a une baisse de consommation étant donné la fermeture de plusieurs usines de pâtes et papiers et de celle de Norsk Hydro. Il y a aussi une plus grande efficacité énergétique et l'arrivée d'une énergie additionnelle provenant des éoliennes et de nouveaux barrages hydroélectriques. À la limite, la société d'État pourrait toujours exporter moins aux États-Unis pour remplir tous les besoins au Québec, et cela pour respecter une décision gouvernementale, n'en déplaise à l'ex p.à.-d.g. André Caillé, qui plaidait en faveur de l'exportation.

À cela, le gouvernement rétorque que l'industrie de l'aluminium constitue un levier économique important, puisque la production d'aluminium primaire permet d'injecter 2,5 milliards par année dans l'économie québécoise. Cette industrie emploie 12 000 personnes. Plus spécifiquement, l'entente annoncée hier permet à Alcoa de mettre en marché un projet majeur de modernisation de son usine de Baie-Comeau, un investissement de 1,2 milliard pour remplacer les 542 cuves Söderbergs et les 480 cuves précuites. Celles-ci seront remplacées par une technologie plus moderne et plus respectueuse de l'environnement. La capacité de production sera portée à 548 000 tonnes métriques, une augmentation de 110 000 tonnes. La nouvelle aluminerie utilisera un bloc additionnel d'électricité de 175 MW qui sera consenti au tarif L.

En outre, le gouvernement offre un soutien financier avec une garantie de prêt de 228 millions, assortie d'un congé d'intérêt pour une période de 30 ans. La réalisation du projet s'étalera de 2008 à 2015, créant 6800 emplois-année, avec des retombées de 540 millions.

L'usine actuelle de Baie-Comeau emploie 1630 personnes; une fois modernisée, elle en comptera au maximum 1450. L'entente prévoit que la réduction du nombre des emplois sous ce seuil entraînerait une pénalité de 100 000 \$ par emploi, à moins que la diminution ne soit faite par attrition. Les trois alumineries d'Alcoa emploient présentement 3160 personnes. L'entreprise s'engage à garder 2950 employés, dont 976 à Bécancour et 524 à Deschambault. Il n'y a aucune clause, dans le cas de Baie-Comeau, pour favoriser le développement d'entreprises de deuxième et troisième transformations. Selon, Jean-Pierre Gilardeau, président d'Alcoa Canada, il s'agit essentiellement, à Baie-Comeau, de transformer une vieille usine et de préserver la majorité des emplois actuels.

1,4 milliard pour moderniser l'usine de Baie-Comeau

Il lui semble toutefois très probable que la question de la création de richesse par d'autres niveaux de transformation que celui de l'industrie primaire fera partie des négociations concernant l'agrandissement de l'aluminerie de Deschambault, qui est le troisième volet de l'entente. Le gouvernement et Alcoa disent souhaiter en venir rapidement à un accord qui permettrait de doubler la capacité de cette usine. M. Charest a même dit vouloir y arriver d'ici le mois de juin 2008. Dans un tel cas, Alcoa investirait 1,4 milliard pour augmenter sa capacité de production de 306 000 tonnes, ce qui nécessiterait un approvisionnement additionnel en électricité. Pourquoi ne pas avoir réglé la question de

Deschambault tout de suite, puisque les négociations traînent depuis 2003? M. Gilardeau explique qu'il s'agit de dossiers très complexes et qu'il y a un an, les parties ont convenu de régler d'abord celui de Baie-Comeau. Maintenant que cela est fait, les négociateurs se tournent vers Deschambault.

Enfin, le quatrième et dernier volet de l'entente porte sur l'octroi d'un bloc additionnel d'énergie. Le gouvernement autorise Hydro-Québec à vendre à Alcoa un bloc supplémentaire de 200 MW. Dans l'évolution normale de ses activités, l'industrie de l'aluminium augmente sa consommation annuelle d'énergie de trois quarts de 1 %. Reconnaissant la plus value résultant de cette production supplémentaire, lit-on dans le communiqué, Alcoa et le gouvernement ont convenu d'un tarif correspondant au tarif L, auquel s'ajoute une somme de 5 \$ du MWh. Il s'agit d'une première au Québec, souligne le gouvernement.

Évidemment, des investissements de cette ampleur avec un appui financier du gouvernement, directement par une garantie de prêt ou indirectement par des tarifs d'électricité avantageux, suscitent des réactions diverses. Les autorités municipales de Baie-Comeau ont été les premières à clamer leur «immense plaisir» d'apprendre cette nouvelle, laquelle «vient insuffler à l'économie de toute la région un vent de dynamisme dont les effets se feront sentir à toutes les étapes de notre développement». D'autres intervenants qui partagent rarement la même opinion, la CSN et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, étaient cette fois pleinement d'accord pour saluer cette annonce. Le milieu syndical insiste sur la consolidation des emplois, tandis que la Chambre de commerce se réjouit du fait que ce nouveau développement est planifié sur un horizon de 30 ans. «Cet investissement générera, à terme, des retombées de 470 millions annuellement au Québec, notamment par le biais des 700 entreprises montréalaises avec lesquelles Alcoa entretient d'étroites relations d'affaires», a fait valoir Isabelle Hudon, présidente de la Chambre. En revanche, certains, comme le professeur Jean-Thomas Bernard de l'Université Laval, présentent des calculs pour montrer que l'État a payé un coût exorbitant pour appuyer des projets d'aluminerie de cette envergure. L'an dernier, pour un projet d'Alcan de 3,2 milliards au Saguenay, la contribution du gouvernement équivalait sur 30 ans à un montant de 336 700 \$ par année et par emploi.

© 2008 Le Devoir. Tous droits réservés.

Modalités d'utilisation

© 2004 Dow Jones Reuters Business Interactive LLC. All rights reserved.

The logo for Factiva, featuring the word "factiva" in a lowercase, sans-serif font. Above the letter "i" is a small circle, and the entire logo is underlined.